



Société anonyme au capital de 2 274 540,50 euros

réparti en 45 490 810 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES CONSOLIDES

COMPTES INTERMEDIAIRES AU 31 mars 2022

BILAN CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	<u>Notes</u>	<u>A la date du</u>	
		<u>31-déc-21</u>	<u>31-mars-22</u>
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 854	1 698
Immobilisations corporelles	6	78 846	76 523
Droits d'utilisation	5	69 423	67 227
Actifs financiers non-courants	7	6 524	6 567
Total actifs non courants		156 647	152 016
Actifs courants			
Stocks		-	-
Clients et comptes rattachés	8.1	20 361	21 839
Subventions à recevoir	8.2	9 268	10 446
Autres actifs courants	8.3	9 665	7 524
Actifs financiers courants	9.1	499	499
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	185 636	154 868
Total actifs courants		225 429	195 175
TOTAL DE L'ACTIF		382 076	347 191
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	13	2 945	2 945
Primes d'émission	13	934 696	937 333
Ecart de conversion		(18 021)	(21 261)
Réserves		(584 129)	(696 062)
Résultat net, part du groupe		(114 197)	(31 911)
Capitaux propres, part du Groupe		221 293	191 044
Intérêts minoritaires		15 181	12 010
Total capitaux propres		236 474	203 054
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10	20 030	18 345
Dettes de loyer non courantes	10	71 526	69 739
Provisions non courantes	16	4 073	3 716
Autre passifs non courants		626	-
Total passifs non courants		96 254	91 800
Passifs courants			
Passifs financiers courants		2 354	12 607
Dettes de loyer courantes	10	8 329	8 408
Fournisseurs et comptes rattachés	10	23 762	20 921
Revenus différés et passifs sur contrat	12	301	581
Provisions courantes	16	871	578
Autre passifs courants	11	13 731	9 242
Total passifs courants		49 348	52 337
TOTAL DU PASSIF		382 076	347 191

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars, à l'exception des informations par actions

		Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	Notes	2021	2022
Revenus			
Chiffre d'affaires	3.1	25 601	1 697
Autres revenus	3.1	2 365	2 135
Total Revenus		27 966	3 832
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	3.2	(8 145)	(385)
Frais de recherche et développement	3.2	(31 004)	(29 479)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(8 779)	(9 279)
Autres produits et charges opérationnelles		56	65
Total charges opérationnelles		(47 872)	(39 078)
Résultat opérationnel		(19 907)	(35 247)
Résultat financier		4 561	490
Impôt sur les bénéfices		0	0
Résultat net de la période		(15 346)	(34 757)
Résultat net, part du Groupe		(11 868)	(31 911)
Résultat net, part des minoritaires		(3 478)	(2 846)
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	15		
Résultat net, part du groupe de base par action (en dollars)		(0,28)	(0,70)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)		(0,28)	(0,70)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)
En milliers de dollars

	<u>Pour les trois mois clos le 31 mars,</u>	
	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Résultat net de la période	(15 346)	(34 757)
Gains et pertes actuariels	440	427
Gains et pertes non transférables en compte de	440	427
Ecart de conversion	(9 683)	(3 108)
Contrats dérivés sur commodités	-	-
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(9 683)	(3 108)
Résultat global	(24 589)	(37 438)
Résultat global, part du Groupe	(19 627)	(34 724)
Résultat global, part des minoritaires	(4 962)	(2 714)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

	Notes	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
		2021	2022
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Résultat net de la période		(15 346)	(34 757)
Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Ajustements:			
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants		3 766	5 609
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		57	(1)
Charge / (produit) financier net		(4 561)	(490)
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)		30	2 907
Variation nette des provisions		185	(143)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		41	-
Note convertible reçue en contrepartie d'une redevance de licence classée en actif non-courant	7	(15 423)	-
Gain de change (perte)		141	(236)
Intérêts reçus / (payés)		(110)	(736)
Capacité d'autofinancement		(31 219)	(27 847)
Variation du stock		(3 735)	-
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		(1 073)	(195)
Variation des créances de subvention et de CIR		(2 363)	(1 372)
Variation des dettes d'exploitation		(2 360)	(7 483)
Variation des produits constatés d'avance		(179)	285
Variation du besoin en fonds de roulement		(9 710)	(8 765)
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		(40 929)	(36 612)
Opérations en capital			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(22)	44
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(8 191)	(1 034)
Variation des actifs financiers non courants	7	(132)	(57)
Cession (acquisition) des actifs financiers courants	7	8 652	-
Variation de trésorerie sur investissements		307	(982)
Opérations de financement			
Exercice d'options de souscription d'actions	13	11 818	-
Actions Calyxt émises pour / (achetées à) des tiers	13	209	-
Augmentation de Capital Calyxt	13	-	11 121
Souscription d'emprunts et dettes financières	10	-	(30)
Intérêts versés sur dettes de financement		-	(92)
Paiements des dettes de loyer	10	(2 237)	(3 322)
Variation de trésorerie sur opérations de financement		9 790	7 677
Variation de la trésorerie nette		(30 832)	(29 916)
Trésorerie nette au 1er janvier		241 148	185 636
Ecart de change sur trésorerie en devises		(2 859)	(852)
Trésorerie nette en fin de période	9	207 457	154 868

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(NON AUDITÉ)**

En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

	Notes	Capital actions ordinaires		Primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres		Capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant					Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Solde au 1er janvier 2021		42 780 186	2 785	872 134	(4 089)	(505 961)	(81 074)	283 795	25 051	308 846
Résultat net		-	-	-	-	-	(11 868)	(11 868)	(3 478)	(15 346)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	(8 198)	440	-	(7 759)	(1 485)	(9 243)
Résultat global		-	-	-	(8 198)	440	(11 868)	(19 627)	(4 962)	(24 589)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	(80 974)	81 074	100	-	100
Exercice d'option de souscription d'actions de Calyxt		0,00	-	-	-	135	-	135	74	209
Coûts de transaction (1)		0,00	-	(493)	14	-	-	(480)	-	(480)
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	258 994	16	5 702	-	-	-	5 717	-	5 717
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	598	-	-	-	598	(568)	30
Autres mouvements		-	-	(21)	(89)	21	-	(89)	-	(89)
Solde au 31 mars 2021		43 039 180	2 801	877 919	(12 363)	(586 339)	(11 868)	270 150	19 595	289 745

Solde au 1er janvier 2022		45 484 310	2 945	934 696	(18 021)	(584 129)	(114 197)	221 293	15 181	236 474
Résultat net		-	-	-	-	-	(31 911)	(31 911)	(2 846)	(34 757)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	(3 240)	427	-	(2 813)	132	(2 682)
Résultat global		-	-	-	(3 240)	427	(31 911)	(34 724)	(2 714)	(37 438)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	(114 197)	114 197	-	-	-
Augmentation de Capital Calyxt (2)		-	-	-	-	623	-	623	488	1 110
Transactions avec les filiales		-	-	-	-	1 205	-	1 205	(1 205)	-
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	6 500	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	2 648	-	-	-	2 648	260	2 907
Autres mouvements		-	-	(11)	-	11	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2022		45 490 810	2 945	937 333	(21 261)	(696 062)	(31 911)	191 044	12 010	203 054

- (1) Ces coûts correspondent aux coûts de transaction relatifs au programme de financement At-The-Market (« ATM ») de Collectis sur le NASDAQ et ont été comptabilisés en réduction de la prime d'émission, en prévision de l'émission d'actions qui a eu lieu en avril 2021
- (2) Le 23 février 2022, Calyxt a finalisé l'offre public subséquente dans laquelle 3 880 000 actions ordinaires ont été souscrites, des bons de souscriptions préfinancés pour acheter 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires. Le prix public agrégé pour chaque action ordinaire associé au bon de souscription ordinaire était de 1,41\$. Le prix public agrégé pour chaque bon de souscription préfinancé associé au bon de souscription ordinaire était de 1,4099\$. Dans ce montage, Calyxt a reçu un produit net de 10 millions de dollars après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remise de souscriptions et des dépenses estimés liées à l'opération. Les bons de souscriptions ordinaires et les bons de souscriptions préfinancés ont été classés en dettes au bilan dans les comptes consolidés générant 10,0 millions de dollars de variation entre la position de trésorerie consolidée (11,1 millions de dollars de trésorerie collectée) et la position consolidée des capitaux propres (1,1 million de dollars d'impact sur les capitaux propres lié aux actions).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES INTERMEDIAIRES 31 MARS 2022

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et de cellules progénitrices ciblées génétiquement (« HSC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CARs est le domaine le plus prometteur de la recherche contre le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement contre le cancer. Nous créons des immunothérapies de prochaine génération qui sont basés sur les cellules CAR T aux gènes sélectivement modifiés. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR T allogéniques va nous permettre de développer des produits rentables, « sur l'étagère » qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d'attributs supplémentaires de sécurité et d'efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre focus sur l'immuno-oncologie, nous utilisons, à travers notre plateforme HEAL, nos technologies de modification ciblée des gènes pour développer les produits candidats HSC dans les maladies génétiques.

Au 31 Mars 2022, Collectis S.A. détient également 56,1% des actions ordinaires en circulation de Calyxt, notre filiale de biologie synthétique basée sur les plantes qui met à profit sa propre plate-forme de technologie PlantSpring pour modifier le métabolisme des plantes pour les matériaux et produits innovants, de grande valeur et durables pour aider ses clients afin de leur permettre d'atteindre leur objectif en termes de durabilité et en terme financier. L'objectif principal et la stratégie de commercialisation de Calyxt consistent à concevoir des solutions de biologie synthétique vis sa plateforme PlantSpring à l'aide de son système de production BioFactory, exclusif et différencié.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. et Calyxt, Inc, (ou « Calyxt ») sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Impact du COVID-19

Comme indiqué précédemment, tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques pendant les trois mois clos le 31 mars 2022.

Bien que la pandémie de COVID-19 a ralenti le recrutement de nouveaux patients, Cellectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01 pendant les trois premiers mois de 2022.

En dépit de la disponibilité croissante des vaccins contre le COVID-19, la pandémie de COVID-19 et les actions des gouvernements pour la contenir continuent de provoquer des désorganisations significatives des activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient continuer à être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre activité, les études précliniques, les essais cliniques et les activités de production sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

Chez Calyxt, au cours des trois mois de 2022, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations. Cependant, une résurgence de la pandémie de COVID-19, les mesures de réponse gouvernementales et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement affecter négativement l'activité de Calyxt et ses résultats.

L'impact global sur les activités de Cellectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 mars 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 12 mai 2022.

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars américains. Voir note 2.2.

Les états financiers consolidés condensés pour les trois mois clos le 31 mars 2022 sont établis conformément à la International Accounting Standard (« IAS ») 34 au rapport financier intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés des trois mois clos le 31 Mars 2022 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés condensés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tel que décrit ci-dessous.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivantes depuis le 1er janvier 2022, sans impact significatif sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires :

- Amendement à IAS 37 – Contrat onéreux : Cout d'exécution d'un contrat (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)

- Amendement à IAS 16 – Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 3 – Référence au Cadre Conceptuel (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 9 – Instruments Financiers – Frais dans le test des « 10% » pour la décomptabilisation des passifs financiers (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)

Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023, comme précisé ci-dessous. Nous sommes en train d'évaluer si l'adoption de ces amendements et modifications aux normes aura un impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- IFRS 17 Contrat d'assurance (comprenant l'amendement à IFRS 17 sorti en juin 2020 et l'amendement à IFRS 17 – avec une application initiale à IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparables sorti en décembre 2021) sorti en mai 2017 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 1 – Classification des dettes courantes et non courantes – Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 – Définition des Estimations Comptables (délivrées le 12 février 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 et énoncé de pratique sur les IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables (publiées en mars 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 – Impôt sur le résultat : Impôts Différés relatifs aux Actifs et Passifs provenant d'une Opération Unique (délivrées en mai 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliorera la comparaison avec les pairs qui présentent pour la majorité d'entre eux leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

Les états du bilan des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar américain sont convertis en dollars au taux de change de clôture (taux de change au comptant à la date de la clôture) et les états du compte de résultat, états du résultat global et les états des flux de trésorerie de ces entités consolidées sont convertis au taux de change moyen à la date de la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inclus dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

2.3 Périmètre de consolidation et intérêts minoritaires

Politique comptable

Nous contrôlons toutes les entités légales incluses dans la consolidation. Un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé aux rendements variables de par son engagement vis-à-vis de l'entité et a la capacité d'affecter ces rendements de par son pouvoir sur l'entité. Le contrôle exige un pouvoir, une exposition à la variabilité des rendements et un lien entre les deux parties.

Pour avoir du pouvoir, l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité réelle de contrôler les activités pertinentes qui affectent notablement les rendements de l'entité.

Pour déterminer le contrôle, les droits de votes potentiels qui sont significatifs sont pris en considération.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle sur la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de sa filiale.

Tous les actifs et passifs intra-groupe, les capitaux propres, le revenu, les dépenses et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont intégralement éliminés en consolidation.

Périmètre de consolidation

Pour les trois mois clos au 31 mars 2022 et 2021, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « groupe ») comprenait Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc., et Calyxt.

Au 31 mars 2022, Collectis S.A. détient 100% de Collectis Inc. qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc., et approximativement 56,1% des actions ordinaires en circulation de Calyxt.

Le 21 septembre 2021, Calyxt a conclu un programme « At-the-Market » « ATM ». Dans le cadre du programme ATM, Calyxt peut, de temps à autre, vendre des actions ordinaires d'une valeur d'offre globale allant jusqu'à 50,0 millions de dollars. Calyxt détermine, à sa seule discrétion, le calendrier et le nombre d'actions à vendre dans le cadre du programme ATM. Sur la base du flottant public de Calyxt, à compter de la date de dépôt de son rapport annuel sur le formulaire 10-K, Calyxt n'est autorisé à utiliser qu'une déclaration d'enregistrement « en attente », y compris la déclaration d'enregistrement en vertu de laquelle le programme ATM est exploité, sous réserve d'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée les règles du « baby shelf ». Tant que le flottant public de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut pas vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son flottant public pendant douze mois consécutifs conformément aux règles du « baby shelf ». Au 31 décembre 2021, la société a émis environ 1,4 million d'actions ordinaires dans ce programme ATM. La position de trésorerie et équivalent de trésorerie de Calyxt inclue 3,9 millions de produit net de ces ventes et 0,2 millions de trésorerie a été reçu début janvier 2022 à la suite du règlement de ces ventes avec un courtier. Au cours de la période de trois mois clos le 31 mars 2022, Calyxt n'a émis aucune action ordinaire dans le cadre du programme ATM.

Le 23 février 2022, Calyxt a annoncé le positionnement d'un investisseur institutionnel dans l'offre souscrite enregistrée à la SEC de (i) 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt, (ii) de bons de souscriptions préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt et, (iii) de bons de souscriptions ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires (« l'offre »). Les actions ordinaires et les bons de souscriptions préfinancés ont été chacun vendu en combinaison avec des bons de souscription ordinaires correspondant, avec un bon ordinaire pour acheter une action ordinaire pour chaque action ordinaire ou chaque bon de souscription préfinancé vendu. Les bons de souscriptions préfinancés peuvent être exercés à un prix d'exercice de 0,0001 \$ par action ordinaire de Calyxt et les bons de

souscription ordinaires auront un prix d'exercice de 1,41\$ par action ordinaire de Calyxt. Les bons préfinancés seront immédiatement exerçables et resteront exerçables jusqu'à exercice alors que les bons de souscriptions ordinaires seront exerçables 6 mois après la date d'émission et expireront le 23 août 2027. Le prix d'offre global pour chaque action ordinaire et une action ordinaire qui l'accompagne était de 1,41 \$. Le prix d'offre global pour chaque bon de souscription préfinancé et un bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,4099 \$.

Intérêts minoritaires

Les actionnaires minoritaires détenaient une participation de 38.2% de Calyxt au 31 décembre 2021 et détiennent une participation de 43.9% au 31 mars 2022. Ces intérêts minoritaires ont été générés lors de l'introduction en bourse de Calyxt et lors de la réalisation de l'offre subséquente de titres Calyxt ainsi que par l'acquisition et l'exercice des attributions d'actions et du programme ATM de Calyxt..

Note 3. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

3.1 Chiffre d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Depuis la France	20 613	1 665
Depuis les USA (1)	4 988	32
Chiffre d'affaires	25 601	1 697
Crédit d'Impôt Recherche	2 363	2 128
Subventions d'exploitation et autres (2)	2	6
Autres revenus	2 365	2 135
Total revenus	27 966	3 832

(1) Le chiffre d'affaires USA concerne Calyxt uniquement

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Reconnaissance des paiements initiaux	-	-
Autres revenus issus d'accords de collaboration	20 565	1 532
Accords de collaboration	20 565	1 532
Produits de licences	48	118
Ventes de produits	4 988	47
Chiffre d'affaires	25 601	1 697

Les autres revenus issus d'accords de collaboration pour les trois mois clos au 31 mars 2022 reflètent principalement (i) la reconnaissance de deux paiements d'étape liés à l'accord de Cellectis avec Cytovia pour 1,5 millions de dollars tandis que la comptabilisation des revenus pour la période de trois mois clos le 31 mars 2021 reflète (i) à la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia le 12 Février

2021 et (ii) la reconnaissance d'un paiement d'étape de 5,1 millions de dollars lié à l'accord de Collectis avec Allogene.

Les revenus liés aux produits de licences incluent les redevances perçues dans le cadre de nos différents accords de licence.

Les revenus des produits et des services proviennent principalement des revenus des activités Plantes qui sont notamment attribuables à la commercialisation des semences et des récoltes de céréales de Calyxt, pour 5,0 millions de dollars durant les trois mois clos le 31 mars 2022. La diminution des revenus et des coûts des revenus s'explique par la finalisation de la liquidation de la gamme soja de Calyxt. Tous les revenus de Calyxt sur le premier trimestre 2022 sont associé à l'accord de Calyxt avec un grand groupe alimentaire fabricant d'ingrédients pour développer des alternatives à l'huile de palme.

3.2 Charges opérationnelles

Coût des revenus

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Coût des biens vendus	(7 331)	0
Coût des redevances	(814)	(385)
Coût des revenus	(8 145)	(385)

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(10 638)	(12 281)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(761)	(7)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(1 711)	(1 660)
Charges de personnel	(13 111)	(13 948)
Achats et charges externes	(15 040)	(10 953)
Autres	(2 854)	(4 578)
Frais de recherche et développement	(31 004)	(29 479)

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(6 129)	(3 190)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(333)	(47)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	1 681	(1 247)
Charges de personnel	(4 782)	(4 484)
Achats et charges externes	(2 831)	(3 387)
Autres	(1 166)	(1 409)
Frais administratifs et commerciaux	(8 779)	(9 279)

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(16 768)	(15 471)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(1 094)	(54)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(30)	(2 907)
Charges de personnel	(17 892)	(18 431)

3.3 Secteurs opérationnels

Principes comptables

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de l'entreprise pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Au 31 mars 2022, le CMDO de Collectis est composé des personnes suivantes :

- Le Directeur Général ;
- Le Senior Vice-Président du manufacturing et CMC (anciennement vice-président exécutif, Initiatives stratégiques);
- Le Senior Vice-Président du manufacturing aux Etats-Unis ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ;
- Le Directeur juridique ;
- Le Directeur du business développement ;
- Le Directeur des affaires réglementaires et de la conformité pharmaceutique ;
- Le Directeur médical et ;
- Le Directeur des ressources humaines.

Nous avons défini nos opérations et les dirigeons en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- Thérapeutique : ce secteur est focalisé sur le développement (i) de produits candidats aux gènes sélectivement modifiés allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (UCART) dans le domaine de l'immuno-oncologie et (ii) sur des produits candidats cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (HSC) dans d'autres indications thérapeutiques. Ces démarches sont basées sur notre technologie de base exclusive. Toutes ces activités sont opérées par les sociétés Collectis S.A., Collectis, Inc. et Collectis Biologics, Inc. les activités de Collectis S.A., la société mère, sont inclus dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que les fonctions support.
- Plantes : ce secteur est focalisé sur l'utilisation de la plate-forme de technologie brevetée PlantSpring™ possédée par Calyxt pour modifier le métabolisme des plantes afin de produire des matériaux et des produits innovants, pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et leurs objectifs financiers. Les offres de produits diversifiées de Calyxt seront principalement fournies via son système de production exclusif BioFactory™. Il correspond à l'activité de notre filiale américaine détenue majoritairement, Calyxt, qui est actuellement basée à Roseville dans le Minnesota.

Il y a des transactions intersectorielles entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs à présenter.

En ce qui concerne les frais généraux et administratifs Groupe, Collectis S.A. a confié à Calyxt, les fonctions générales de vente et d'administration, fonctions comptables et financières, relations avec les investisseurs, propriété intellectuelle, conseil juridique, ressources humaines, communication et technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de services de gestion. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé la quasi-totalité des services précédemment fournis par Collectis dans le cadre de cet accord. Dans le cadre du contrat de services de gestion, Collectis S.A.

applique à Calyxt, en plus du coût de ces services facturés en euro, une majoration comprise entre zéro et 10 %, en fonction de la nature du service. Les sommes dues à Collectis S.A. au titre des opérations inter-segments portent des intérêts au taux de l'Euribor 12 mois majoré de 5 % par an.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segments sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segments sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Les informations financières relatives à chaque segment figurent ci-après. Les revenus sectoriels et autres revenus, frais de recherche et développement, ventes, les frais généraux et administratifs, le coût des produits et autres produits et charges d'exploitation et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis (qui n'inclut pas la charge de rémunération en actions non numéraires) sont utilisés par le CMDO à des fins de prise de décision sur l'allocation des ressources aux segments et l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région..

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Le résultat net (perte) inclut l'impact des opérations entre les secteurs alors que les opérations intra-segments sont éliminées.

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel pour les trois mois clos le 31 mars

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 31 mars 2021			Pour l'exercice clos le 31 mars 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	4 988	20 613	25 601	32	1 665	1 697
Autres produits	-	2 365	2 365	-	2 135	2 135
Chiffre d'affaires externe et autres produits	4 988	22 978	27 966	32	3 800	3 832
Coût des revenus	(7 369)	(776)	(8 145)	-	(385)	(385)
Frais de recherche et développement	(3 025)	(27 979)	(31 004)	(2 878)	(26 601)	(29 479)
Frais administratifs et commerciaux	(4 118)	(4 660)	(8 779)	(3 216)	(6 063)	(9 279)
Autres produits et charges d'exploitation	(24)	80	56	43	21	65
Total charges d'exploitation	(14 536)	(33 336)	(47 872)	(6 050)	(33 028)	(39 078)
Résultat opérationnel	(9 548)	(10 358)	(19 907)	(6 019)	(29 228)	(35 247)
Résultat financier	(290)	4 851	4 561	(422)	912	490
Résultat net	(9 839)	(5 507)	(15 346)	(6 441)	(28 316)	(34 757)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	3 478	-	3 478	2 846	-	2 846
Résultat net, part du Groupe	(6 361)	(5 507)	(11 868)	(3 595)	(28 316)	(31 911)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	262	1 305	1 567	(11)	1 680	1 669
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(1 295)	323	(973)	342	636	979
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	(1 033)	1 628	595	332	2 316	2 648
Résultat net ajusté, part du Groupe	(7 394)	(3 879)	(11 273)	(3 263)	(26 000)	(29 263)
Amortissements et dépréciations	(604)	(3 186)	(3 791)	(708)	(4 934)	(5 641)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	268	6 332	6 601	363	581	945

Note 4. Test de perte de valeur des actifs

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels de chacune des UGT.

Note 5. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyer au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	62 424	11 421	73 845
Acquisitions d'actifs corporels	-	668	668
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 442)	(916)	(2 358)
Effets de change	(831)	(111)	(942)
Valeur nette comptable au 31 mars 2021	60 150	11 063	71 213
Valeur brute comptable en fin de période	70 662	14 216	84 878
Amortissements et dépréciations cumulés	(10 512)	(3 153)	(13 665)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	55 197	14 226	69 423
Acquisitions d'actifs corporels	487	328	816
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 418)	(1 225)	(2 642)
Effets de change	(304)	(64)	(369)
Valeur nette comptable au 31 mars 2022	53 962	13 265	67 227
Valeur brute comptable en fin de période	69 847	19 875	89 721
Amortissements et dépréciations cumulés	(15 885)	(6 609)	(22 494)

Note 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
en milliers de dollars					
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	16 765	4 436	3 171	47 301	71 673
Acquisitions d'actifs corporels	1 645	937	426	3 593	6 601
Cessions d'actifs corporels	(35)	(0)	-	-	(36)
Reclassement	929	3 882	323	(5 135)	-
Charges d'amortissement et de dépréciation	(492)	(675)	(151)	-	(1 317)
Effets de change	(453)	(94)	(862)	(108)	(1 517)
Valeur nette comptable au 31 mars 2021	18 358	8 486	2 908	45 651	75 402
Valeur brute comptable en fin de période	24 346	22 881	4 466	45 651	97 345
Amortissements et dépréciations cumulés	(5 989)	(14 394)	(1 559)	(0)	(21 941)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	14 733	58 072	3 109	2 932	78 846
Acquisitions d'actifs corporels	78	(23)	96	793	945
Cessions d'actifs corporels	-	54	(143)	-	(90)
Reclassement	78	1 254	8	(1 362)	(23)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(571)	(2 139)	(117)	-	(2 827)
Effets de change	(212)	(71)	(19)	(25)	(327)
Valeur nette comptable au 31 mars 2022	14 106	57 146	2 933	2 338	76 523
Valeur brute comptable en fin de période	22 227	76 379	5 012	2 338	105 955
Amortissements et dépréciations cumulés	(8 121)	(19 233)	(2 078)	(0)	(29 432)

Les immobilisations en cours au 31 mars 2022 concernent principalement l'usine de fabrication de matières premières de Collectis et les bureaux à Paris (1,4 millions de dollars) et la nouvelle usine de fabrication commerciale à Raleigh en Caroline du Nord (0,9 millions de dollars)

Les immobilisations mis en service en 2022 concernent essentiellement l'unité pilote et des équipements techniques de Calyxt pour 1,2 million de dollar.

Note 7. Actifs financiers non courants

Au 31 mars 2022, les actifs financiers non courants incluent 2,6 millions de dollars de dépôt de garantie pour l'usine de Collectis à Raleigh et 1,9 million de dollars relatifs à la location d'équipements et 0,1 millions de dollars de dépôt de garantie pour le bâtiment de Calyxt qui correspond à la trésorerie bloquée à long terme. Le montant résiduel concerne principalement des cautions et garantis.

Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

8.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
Créances clients	20 390	21 869
Provisions pour dépréciation	(29)	(30)
Créances clients nettes	20 361	21 839

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Les créances clients au 31 mars 2022 sont principalement liées à l'accord avec Cytovia Therapeutics, Inc. (« l'accord Cytovia ») signé par Collectis le 12 février 2021. Cela inclue également une créance client de 20 millions de dollars émise par Cytovia pour Collectis, ainsi qu'à la reconnaissance de deux jalons de 1,5 millions à collecter sur le second trimestre 2022.

8.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	9 268	10 446
Total	9 268	10 446

Au 31 mars 2022, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 2,1 millions de dollars liés au crédit d'impôt recherche 2022 et 8,1 millions de dollars liés à des exercices antérieurs. En décembre 2018, un contrôle fiscal sur le crédit impôt recherche a été initié sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017. En janvier 2022, le tribunal a confirmé que Collectis était en droit de recevoir les montants relatifs aux crédits d'impôts de 2017 et 2018. Ces 0,8 millions de dollars ont été perçus en février 2022.

8.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
TVA déductible	1 398	1 376
Charges constatées d'avance	8 171	6 196
Créances sociales et fiscales	46	99
Charges différées et autres actifs courants	50	(147)
Total	9 665	7 524

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement. Elles correspondent principalement à des acomptes versés à des fournisseurs de matières premières biologiques et à des tiers participant à la fabrication de produits.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des trois mois clos le 31 mars 2022, nous avons versé des avances pour certaines charges liées à la production des candidats médicaments UCART123, UCART22 et UCARTCS1 pour lesquels les livraisons de produits et services sont prévues au cours des prochains mois.

Au 31 décembre 2021 et au 31 mars 2022, les créances fiscales et sociales comprennent principalement des charges sociales sur les frais de personnel.

Note 9. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2021	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	499	-	499
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	-	185 636
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	186 135	-	186 135

A la date du 31 mars 2022	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	499	-	499
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154 868	-	154 868
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	155 367	-	155 367

9.1 Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent des comptes de trésorerie bloqués pour 0,5 millions de dollars et d'autres actifs financiers courants.

Au 31 mars 2022, les comptes de trésorerie bloqués sont constitués de dépôts destinés à garantir une cession bail de mobilier et d'équipement et relocation de Calyxt d'un montant de 0,5 million de dollars.

Les actifs financiers courants qui sont évalués à la juste valeur par résultat conformément à la norme IFRS9 sont les suivants :

- Les actifs financiers, y compris les dérivés incorporés que Collectis a choisi d'enregistrer à leur juste valeur par le résultat ;
- Les actifs financiers gérés sur la base de leur juste valeur ;
- Les instruments dérivés qui ne sont pas documentés comme opérations de couverture.

9.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
Disponibilités	137 725	107 778
Valeurs mobilières de placement	13 933	13 787
Dépôts à terme	33 978	33 303
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	154 868

Les valeurs mobilières de placement produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts bancaires fixes ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 10. Passifs financiers

10.1 Détail des passifs financiers

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
Dettes de loyer	71 526	69 739
Prêt Garanti par l'Etat	18 770	17 114
Autres dettes financières non courantes	1 259	1 231
Emprunts et dettes financières non courantes	91 555	88 084
Dettes de loyer	8 329	8 408
Prêt Garanti par l'Etat "PGE"	2 246	3 485
Instruments dérivés	108	9 122
Emprunts et dettes financières courantes	10 683	21 014
Fournisseurs et comptes rattachés	23 762	20 921
Autres passifs courants	13 731	9 242
Total passifs financiers	139 731	139 262

Le Prêt Garanti par l'Etat ("PGE") correspond à l'obtention par Collectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 20,5 millions de dollars au taux de clôture du 31 mars 2022) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat ("PGE"). A l'initiative du gouvernement français pour soutenir les entreprises pendant la crise du COVID-19, le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt sera remboursé sur une période de 4 ans à compter de la date de prorogation demandé par la société. Le gouvernement français garantit 90% du capital emprunté.

Au 31 mars 2022, les autres passifs financiers non courants correspondent uniquement à l'obtention par Collectis en 2020 d'un prêt pour financer l'aménagement de nos locaux à New York.

Au 31 mars 2022, les passifs financiers courants sont principalement composés de bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires de Calyxt et de bons de souscription préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt. Les bons de souscription ordinaires ont été classés comme un passif dans le bilan consolidé de la société parce que les bons de souscription comprennent un choix d'option de vente disponible pour le détenteur d'un bon de souscription ordinaire qui peut éventuellement être exercé si Calyxt conclut une transaction fondamentale par le biais d'une option de vente en cas de changement de contrôle. Si l'option de vente en cas de changement de contrôle est exercée par le détenteur d'un bon de souscription commun, celui-ci peut choisir de recevoir soit la contrepartie de la transaction fondamentale, soit de remettre le bon de souscription commun à Calyxt en échange d'argent, basé sur des conditions et un planning spécifié dans ces bons. Si l'option de vente est exercée, Calyxt est tenue de payer au détenteur un montant déterminé par le modèle d'évaluation de Black Scholes, avec des hypothèses déterminées conformément aux conditions des bons de souscription ordinaires. Les bons de souscription préfinancés ont été classés au passif du bilan consolidé de la société en raison de l'existence d'une clause d'exercice sans numéraire. Les bons de souscription préfinancés sont évalués à la juste valeur selon le modèle d'évaluation de Black Scholes. Les bons de souscription ordinaires et les bons de souscription préfinancés sont des instruments de juste valeur de niveau 3 selon IFRS 9 et seront réévalués chaque trimestre à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Pour la période des trois mois clos le 31 mars 2022, cette réévaluation a généré un gain financier de 0,7 M\$ à l'état des résultats consolidés.

10.2 Échéancier des passifs financiers

A la date du 31 mars 2022	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyer	78 147	8 408	32 878	36 861
Instruments dérivés	30 952	12 607	17 644	701
Emprunts et dettes financières	109 098	21 014	50 522	37 562
Fournisseurs et comptes rattachés	20 921	20 921	-	-
Autres passifs courants	9 242	9 242	-	-
Total passifs financiers	139 262	51 178	50 522	37 562

Note 11. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
TVA à payer	71	70
Provisions liées aux charges de personnel	12 483	8 103
Autres	1 177	1 069
Total	13 731	9 242

Les provisions liées aux charges de personnel concernent principalement les primes annuelles, les provisions pour congés payés et les charges sociales sur stock-options.

Au 31 mars 2022, la ligne « Autres » inclut principalement les dettes sur immobilisations pour 0,5 millions de dollars et les dettes sur impôts et taxes pour 0,3 million de dollars.

Note 12. Revenus et produits différés

	A la date du	
	31-déc-21	31-mars-22
	en milliers de dollars	
Revenus différés et passifs sur contrats	301	581
Total produits constatés d'avance	301	581

Note 13. Evolution du capital social

<u>Nature des mouvements</u>	<u>Capital social</u>	<u>Prime d'émission</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>
		en milliers de dollars		en dollars
Au 1er janvier 2021	2 785	872 134	42 780 186	0.05
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	16	5 681	258 994	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	598	-	-
Coûts de transaction	-	(493)	-	-
Au 31 mars 2021	2 801	877 919	43 039 180	0.05
Au 1er janvier 2022	2 945	934 696	45 484 310	0.05
Augmentation de capital (ATM)	-	-	-	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	-	-	6 500	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	2 648	-	-
Autres mouvements	-	(11)	-	-
Au 31 mars 2022	2 945	937 333	45 490 810	0.05

Evolution du capital au cours des trois mois clos au 31 mars 2022 :

- Au cours des trois mois clos au 31 mars 2022, 6 500 actions gratuites ont été convertis en 6 500 actions ordinaires.

Note 14. Paiements fondés sur des actions

14.1 Détail des attributions d'actions Collectis S.A.

Les titulaires d'options de souscriptions et de bons de souscriptions d'actions peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions, nous estimons la juste valeur de chaque option à la date d'attribution ou à une autre date d'évaluation, le cas échéant, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options Black-Scholes, qui nous oblige à formuler des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement des dividendes et le taux de déchéance. Nous estimons la volatilité future du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques de Collectis sur la période prévue. Notre durée prévue représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur les titres de l'État français ayant des échéances similaires à la durée prévue des options en vigueur au moment de l'octroi. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et ne prévoyons pas actuellement d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, les dividendes

attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et les options sont généralement acquises sur quatre ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	5.76€	1.73€
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0.00%	0.00% - 0.69%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	8.54€ - 19.44€	3.96€ - 7.22€
Juste valeur à la date d'attribution	7.42€ - 16.54€	3.54€ - 6.74€
Volatilité attendue	58.4% - 60.1%	58.7% - 59.2%
Durée de vie moyenne des bons	6.15	6.03 - 6.15
Condition d'acquisition	Présence	Service
Durée d'acquisition	Progressive	Graded

Suivi des attributions d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	8 002 398	25,28 €	9 486 657	23,97 €	5,9y
Attribuées	-	-	1 031 235	18,76 €	
Exercées	-	-	(253 494)	18,49 €	
Annulées	-	-	(1 104 604)	24,27 €	
Au 31 décembre 2021	7 566 679	24,78 €	9 159 794	23,50 €	5,3y
Attribuées	-	-	104 700	4,43 €	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(458 044)	20,29 €	
Au 31 mars 2022	7 450 572	24,77 €	8 806 450	23,44 €	5,1y

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée s'établissait respectivement à 1,0 millions de dollars et à 0,6 millions de dollars sur les trois mois clos au 31 mars 2022 et 31 mars 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Collectis a attribué 709 204 options de souscription d'action dont 629 165 n'ont pas encore été incluses dans les charges liées aux rémunérations tant

qu'elles n'ont pas été formellement communiquées aux bénéficiaires. Pour les membres du comité exécutif, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans et elle est liée à des critères de performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans sans critères de performance.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions (ou « Bons de Souscriptions d'Actions » ou « BSA ») n'a été attribué au cours des périodes présentées.

Les informations sur l'activité des bons de souscription non employés sont les suivantes :

	Nombre de bons exercibles	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	899 225	27,15 €	899 225	27,15 €	5,3
Attribués	-	-	- €	- €	
Exercés	-	-	(3 000)	18,68 €	
Annulés	-	-	- €	- €	
Au 31 décembre 2021	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	4,3
Attribués	-	-	- €	- €	
Exercés	-	-	- €	- €	
Annulés	-	-	- €	- €	
Au 31 mars 2022	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	4,1

Tous les bons de souscription d'action ayant vesté, il n'y a pas eu de charge liée aux rémunérations fondées sur des actions relative aux bons de souscription d'actions durant les trois mois clos au 31 mars 2022 pour les trois mois clos au 31 mars 2021.

Actions gratuites

Les actions gratuites attribuées avant l'exercice 2018 sont soumises à une période d'acquisition de deux ans suivis d'une période de conservation de deux ans pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de quatre ans pour les employés résidant à l'étranger.

Les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018 et jusqu'à 2021 sont soumises à une période d'acquisition d'un an suivie d'une période de conservation d'un an pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de deux ans pour les employés résidant à l'étranger. L'acquisition définitive des actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif de la Société en octobre 2020 est soumise à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

Les actions gratuites attribuées à partir de 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les salariés, étant précisé que les actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif sont soumises à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	629 650	19,59 €
Attribuées	510 316	8,31 €
Acquises	(32 000)	14,39 €
Annulées	(185 265)	16,49 €
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	922 701	14,15 €
Attribuées	42 600	3,62 €
Acquises	(6 500)	14,54 €
Annulées	(34 346)	18,42 €
En cours d'acquisition au 31 mars 2022	924 455	15,71 €

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls dans la détermination de la juste valeur.

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 1,1 millions de dollars pour les trois mois clos au 31 mars 2022 et de 1,0 million de dollars pour les trois mois clos au 31 mars 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Celectis a attribué 274 551 actions gratuites dont 234 551 n'ont pas encore été incluses dans les charges liées aux rémunérations tant qu'elles n'ont pas été formellement communiquées aux bénéficiaires. Pour les membres du comité exécutif, la période d'indisponibilité pour les actions gratuites est de trois ans et liée à des critères de performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des actions gratuites est de trois ans sans critères de performance.

14.2 Détail des attributions d'actions Calyxt, Inc.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	\$5.85	\$0.97
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0.6% - 1.1%	1.9% - 2.4%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	\$2.27 - \$9.38	\$1.27 - \$1.42
Juste valeur des options à la date d'attribution	\$2.27 - \$9.38	\$1.27 - \$1.42
Volatilité attendue	85.0% - 87.6%	89.7% - 91.8%
Durée de vie moyenne des bons	5.7 - 6.2	5.75 - 6.89
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Calyxt évalue la juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions selon le modèle Black-Scholes, qui oblige Calyxt à faire des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement du dividende et le taux de confiscation. Calyxt estime la volatilité future du cours de ses actions en utilisant la volatilité historique de sociétés ouvertes comparables sur la durée prévue de l'option.

La durée de vie moyenne prévue de Calyxt représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée.

Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur la courbe de rendement à coupon zéro du Trésor américain en vigueur à ce moment-là.

Calyxt n'a pas versé de subvention et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un futur proche.

Les options peuvent être évaluées à 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et sont généralement acquises sur six ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution. Certaines attributions accordées avant l'introduction en bourse de Calyxt contenaient des dispositions d'acquisition accélérée si certains événements se sont produits tels que définis dans l'accord d'option.

Les informations sur l'activité stock-options sont les suivantes :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2019	2 347 665	\$10,15	4 621 173	\$10,30	6,2
Attribuées	-	-	774 959	\$5,20	
Exercées	-	-	(61 372)	\$3,70	
Annulées	-	-	(676 335)	\$10,75	
Au 31 décembre 2020	2 789 110	\$10,23	4 658 405	\$9,47	5,6
Attribuées	-	-	1 346 000	\$1,27	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(234 061)	\$7,30	
Au 31 mars 2022	2 948 076	\$10,26	5 770 344	\$7,65	5,5

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'options d'achat d'actions s'est élevée à 0,2 million de dollars, comparativement à un gain de 0,4 million de dollars en raison de la renonciation aux options ou expiration pour les périodes des trois mois clos le 31 mars 2022 et 2021, respectivement.

Actions gratuites (« Restricted Stock Units »)

Les actions gratuites peuvent être attribuées à des employés clés dans le cadre du plan Omnibus 2017. Les actions gratuites sont généralement acquises et deviennent sans restriction plus de cinq ans après la date d'attribution.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	547 807	\$9,49
Attribuées	406 981	\$4,59
Acquises	(193 857)	\$7,68
Annulées	(189 628)	\$10,91
En cours d'acquisition au 31 Décembre 2020	571 303	\$6,15
Attribuées	1 048 800	\$1,27
Acquises	(87 472)	\$7,06
Annulées	(61 613)	\$5,55
En cours d'acquisition au 31 mars 2022	1 471 018	\$2,64

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Calyxt n'a pas versé et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un avenir prévisible.

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'unités d'actions gratuites s'est élevée à 0,2 million de dollars, contre un gain de 0,9 million de dollars en raison de la renonciation ou de l'expiration des options pour les périodes des trois mois clos les 31 mars 2022 et 2021 respectivement.

Actions de performance (« Performance Stock Units »)

En juin 2019, Calyxt a attribué des actions de performance, dont la condition du marché est basée sur le cours de l'action de Calyxt. Ces attributions prévoient une période de service continue de trois ans, la période de performance, à compter de la date d'attribution, suivie d'une période de conservation de deux ans si les actions sont émises après la période de performance. Le nombre d'actions ordinaires livrées à la suite de la période de performance dépend de la variation du cours de l'action Calyxt au cours de la période de performance. Calyxt a octroyé 311 667 actions de performance. Les critères de performance permettent au versement effectif de se situer entre zéro et 120% de l'objectif. La juste valeur des actions de performance a été déterminée à l'aide d'une simulation de Monte Carlo comme suit :

Date d'attribution	28/06/2019
Juste valeur des actions de performance	\$7,06
Hypothèses :	
Taux d'actualisation	1,71%
Volatilité attendue	75,00%
Durée de vie moyenne des actions de performance	3 ans

Au cours de l'année 2021, Calyxt a reconnu un avantage lié à la confiscation de 166 667 actions de performance détenues par M. Blome, son ancien directeur général.

En juillet 2021, la Société a attribué 600 000 actions de performance dans le cadre du régime d'incitation à M. Carr, son directeur général. Les actions de performance seront acquises si l'action de Calyxt reste au-dessus de trois niveaux de prix spécifiés pendant 30 jours calendaires au cours de la période de performance de trois ans. Les actions de performance seront réglées en actions sans restriction des actions ordinaires de Calyxt à la date d'acquisition.

En mars 2022, Calyxt a accordé 530 000 actions de performance suivant le Plan de 2017 à cinq employés dont quatre membres du comité exécutif. Les actions de performance comptent trois périodes de performance (2022, 2023 et 2024) et des niveaux de performance pour chacune de ces périodes liées à la réalisation des objectifs de Calyxt déterminés annuellement pour la période par le Comité des rémunérations du conseil d'administration de Calyxt (Comité des rémunérations). Les attributions acquises seront restituées en actions Calyxt au plus tard le 15 mars de l'année suivante. La date d'octroi de la tranche d'attributions liées à la performance de 2022, qui déclenche la détermination du montant agrégé des dépenses de chaque tranche de performance des actions acquises n'ont pas encore été déterminés car les objectifs de 2022 sont encore à finaliser par le Comité des rémunérations. Une fois que les objectifs seront approuvés, la dépense associée sera reconnue de façon linéaire sur la période de la date d'octroi jusqu'au 15 mars. L'évaluation des charges pour les tranches d'actions de performance de 2023 et 2024 sera réalisée une fois que les objectifs opérationnels seront déterminés.

Les justes valeurs estimées des actions de performance attribuées en 2021 et les hypothèses utilisées sont les suivantes :

Suivi des attributions des actions de performance :

	Nombre d'actions de performance pouvant être acquises
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	311 667
Attribuées	600 000
Acquises	-
Annulées	(166 667)
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	745 000
Attribuées	-
Acquises	-
Annulées	-
En cours d'acquisition au 31 mars 2022	745 000

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions de performance sans impact sur la trésorerie est de 0,1 million de dollars comparée à un gain de de 0,3 million de dollars en raison d'abandon ou d'expiration pour les périodes des trois mois clos le 31 mars 2022 et 2021, respectivement.

Note 15. Résultat par action

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(11 868)	(31 911)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	42 866 517	45 486 477
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	42 866 517	45 486 477
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)		
Résultat net, part du groupe par action (en dollars)	(0,28)	(0,70)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(0,28)	(0,70)

Lorsque nous présentons une perte nette ajustée selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

Note 16. Provisions

	01/01/2022	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	31/03/2022
	en milliers de dollars					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 073	148	-	-	(505)	3 716
Provisions pour litiges liés au personnel	508	-	(116)	(78)	(8)	306
Provisions pour litiges commerciaux	363	-	-	(85)	(6)	272
Total	4 944	148	(116)	(163)	(519)	4 294
Non courant	4 073	148	-	-	(505)	3 716
Courant	871	-	(116)	(163)	(14)	578

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2022, les dotations concernent principalement (i) la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 0,1 million de dollars.

Les montants consommés et non consommés et les reprises de provision associées correspondent principalement (i) à la résolution de litiges avec des employés pour 0,2 million de dollars et (ii) à la mise à jour d'un litige commercial pour 0,1 million de dollars.

Note 17. Obligations contractuelles

A la date du 31 mars 2022	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
			en milliers de dollars		
Contrats de licence et de collaboration	17 198	1 530	3 060	3 060	9 548
Contrats cliniques et de recherche	890	890	-	-	-
Contrats de licences IT	1 006	-	445	-	-
Total	19 093	2 865	3 620	3 060	9 548

Engagements au titre des contrats de licence et de collaboration

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche.

Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans le tableau ci-dessus.

Engagements au titre des contrats de recherche clinique

Nous avons signé des contrats de recherche clinique pour lesquels nous sommes dans l'obligation de payer pour des services rendus dans les années à venir en lien avec nos essais cliniques et nos projets de recherche translationnelle.

Engagements au titre de contrats de licences IT

Nous avons conclu un accord en lien avec l'acquisition de licences informatiques et avons l'obligation de payer des frais de licence.

Note 18. Événements postérieurs à la clôture

Le 26 avril 2022 - Celectis annonce que son partenaire Cytovia a conclu un accord définitif de regroupement de sociétés avec Isleworth Healthcare Acquisition Corp (NASDAQ : ISLE) ("Isleworth"), une société d'acquisition à vocation spécifique (« SAVS »).

Parallèlement à l'accord de regroupement d'entreprises, Celectis a reçu une note convertible de 20 millions de dollars qui correspond à la contrepartie initiale de la collaboration prévue par l'accord de collaboration de recherche et de licence non-exclusive conclue entre Celectis et Cytovia en février 2021. Les conditions de la note prévoient une conversion en actions ordinaires de la société combinée au moment de la réalisation du regroupement de sociétés qui est soumis à la satisfaction ou à la renonciation des conditions de clôture habituelles. En lien avec cette obligation convertible, Celectis a reçu un bon de souscription d'actions supplémentaires de la société combinée représentant jusqu'à 35 % des actions émises lors de la conversion de l'obligation à un prix d'exercice prédéterminé, le nombre d'actions pouvant être émises lors de l'exercice et l'exercice sous réserve de certains ajustements.

l'état de la situation financière consolidée sera considéré comme un actif financier dont la juste valeur sera appréciée à chaque date de clôture et la variation à la juste valeur serait comptabilisé en résultat.

Le 5 mai 2022, tous les bons de souscription d'actions préfinancés en circulation de Calyxt ont été exercés par leur titulaire. Sur la base des 46 648 163 actions ordinaires en circulation de Calyxt au 4 mai 2022, la participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt au 5 mai 2022 était de 51,4 %. Si tous les bons de souscription d'actions ordinaires étaient entièrement exercés, la participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt serait réduite à 44,0 %.

Résultats des opérations

Comparaisons entre les trois premiers mois clos les 31 mars 2021 et 2022

Chiffre d'affaires :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Accords de collaboration	20 565	1 532	-92,6%
Autres revenus	5 036	166	-96,7%
Chiffre d'affaires	25 601	1 697	-93,4%

La baisse du chiffre d'affaires de 23,9 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022 reflète principalement une diminution des revenus liée à la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia et la reconnaissance d'une étape de 5,1 millions de dollars d'Allogene, tandis que le chiffre d'affaires correspondant aux contrats de collaboration des trois mois clos le 31 mars 2022 comprend deux paiements d'étape de 1,5 millions de dollars de Cytovia.

La baisse des autres revenus de 4,9 millions de dollars est attribuable au calendrier des flux de revenus du modèle commercial BioFactory comparée aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt.

Alors que Calyxt exécute son modèle commercial, elle s'attend à ce que la composition des revenus et des coûts évolue. Calyxt prévoit que la plupart de ses revenus à court terme proviendront des activités de développement de produits pour les clients, tant pour la BioFactory que pour la production agricole et les accords de licence technologique. Les futures opportunités de génération de trésorerie et de revenus associées à ces activités devraient provenir principalement des paiements initiaux et d'étape, des droits de licence annuels et des redevances.

Autres produits :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Crédit impôt recherche	2 363	2 128	-9,9%
Autres produits	2	6	201,3%
Autres produits d'exploitation	2 365	2 135	-9,7%

La baisse des autres produits d'exploitation de 0,2 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022 reflète une baisse du crédit d'impôt recherche de 0,2 million de dollars, en raison de la baisse des achats en recherche et développement et des charges externes au cours des trois mois clos le 31 mars 2022.

Coût des revenus :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Coût des biens vendus	(7 331)	0	-100,0%
Coût des redevances	(814)	(385)	-52,7%
Coût des revenus	(8 145)	(385)	-95,3%

La baisse de 7,8 millions de dollars des coûts des biens vendus entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022 est attribuable au modèle d'affaires de sa technologie PlantSpring et BioFactory par rapport aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt.

.

Frais de recherche et de développement :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(13 111)	(13 948)	6,4%
Achats et charges externes et autres	(17 894)	(15 531)	-13,2%
Frais de recherche et développement	(31 004)	(29 479)	-4,9%

Durant les trois mois clos le 31 mars 2022, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 1,5 millions de dollars en comparaison avec les trois mois clos le 31 mars 2021. Cette diminution est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 2,4 millions de dollars (passant de 17,9 millions de dollars en 2021 à 15,5 millions de dollars en 2022) en raison de la baisse des consommables, des coûts de sous-traitance et de la dépréciation et amortissement sur le segment Thérapeutique (ii) la baisse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 0,8 millions de dollars et (iii) la baisse de 0,1 millions de dollars de dollars en charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensée par la hausse de 1,6 millions de dollars des salaires et traitements provenant de la hausse des effectifs en recherche et développement du segment Thérapeutique.

Frais administratifs et commerciaux :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(4 782)	(4 484)	-6,2%
Achats et charges externes et autres	(3 997)	(4 796)	20,0%
Frais administratifs et commerciaux	(8 779)	(9 279)	5,7%

Durant les trois mois clos le 31 mars 2022, la hausse des frais administratifs et commerciaux de 0,5 millions de dollars en comparaison avec les trois mois clos le 31 mars 2021 est attribuable à (i) la hausse de 0,8 millions de dollars des achats, charges externes et autres charges (passant de 4,0 millions de dollars en 2021 à 4,8 millions de dollars en 2022) et (ii) à l'augmentation de 2,9 millions de dollars de la charge liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'explique principalement par l'impact favorable en 2021 consécutif au renoncement de l'ancien directeur général de Calyxt à ses options de souscriptions d'actions, à ses actions gratuites et à ses actions de performance non encore acquises suite à son départ, partiellement compensées par (i) une diminution de 2,9 millions de dollars des salaires et traitements et (ii) une diminution de 0,3 million de dollars des charges sociales sur les attributions d'options d'achat d'actions.

Autres produits et charges opérationnels :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Autres produits et charges opérationnels	56	65	15,5%

Les autres produits opérationnels entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022 sont stables.

Résultat financier :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Produit financiers	5 698	2 977	-47,7%
Charges financières	(1 137)	(2 487)	118,7%
Résultat financier	4 561	490	-89,3%

La diminution des produits financiers de 2,7 millions de dollars, entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022, est principalement due à la diminution du gain de change pour 3.3 millions de dollars (5,4 millions de dollars en 2021 contre 2,2 millions de dollars en 2022) et la diminution des intérêts reçus sur

nos investissements financiers pour 0,1 million de dollars, partiellement compensée par la hausse des autres revenus financiers pour 0,6 million de dollars.

La hausse des charges financières de 1,4 millions de dollars, entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022, est principalement attribuable à la hausse de 0,2 million de dollars des pertes de change (passées d'une perte de 0,1 million de dollars en 2021 à une perte de 0,3 millions de dollars en 2022), à la hausse des intérêts des frais de location pour 0,2 million de dollars et à la hausse de 1,0 million de dollars des charges d'intérêts et autres charges financières.

Résultat net :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net de la période	(15 346)	(34 757)	126,5%

L'augmentation de 19,4 millions de dollars de la perte nette entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022, est principalement due à (i) une diminution de 24,1 millions de dollars du chiffre d'affaires et des autres produits, (ii) une hausse de 2,9 millions de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie et (iii) une augmentation de la perte financière de 4,1 millions de dollars partiellement compensée par (i) la baisse de 7,8 millions de dollars du coût des biens vendus, (ii) une baisse de 1,0 million de dollars des charges sociales liées à l'attribution de droits de souscription d'actions, (iii) la diminution de 1,6 million de dollars des achats et charges externes et autres achats et (iv) une diminution de 1,3 million de dollars des salaires et traitements.

Résultat net, part des minoritaires

	Pour les trois mois clos le 31 mars,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net, part des minoritaires	(3 478)	(2 846)	-18,2%

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2022, nous avons comptabilisé une perte de 2,8 millions de dollars attribuable aux intérêts minoritaires. Cette diminution s'explique principalement par la forte diminution de la perte de Calyxt en partie compensé par la diminution de la part de Collectis dans Calyxt. Durant les trois mois clos le 31 mars 2021, nous avons comptabilisé 3,5 millions de dollars de perte attribuable aux intérêts minoritaires.

Résultats sectoriels

Les informations financières relatives à chaque secteur opérationnel figurent ci-après. Les données du compte de résultat telles que le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation, les dépenses de recherche et développement, les frais administratifs et commerciaux, les coûts de redevance et autres produits et charges opérationnels et le résultat opérationnel sans l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie sont utilisés par le CMDO pour appuyer dans les prises de décisions relatives à l'allocation des ressources aux différents segments et à l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Parce qu'il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels. En ce qui concerne les frais généraux Groupe, Collectis S.A. a fourni à Calyxt, Inc. des prestations juridiques, d'administration des ventes, de comptabilité et de finances, de relation avec les investisseurs, de propriété intellectuelle, de communication, de ressources humaines et informatiques. Ces transactions inter-secteurs sont en général imputées sur la base de contrats de service signés entre nos entités légales. Selon le type de service concerné, nous appliquons au coût de ces services une marge comprise entre zéro et 10%. Nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5%. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé une grande partie des services précédemment fournis par Collectis.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segment sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segment sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Le tableau suivant synthétise les revenus des secteurs et le bénéfice (perte) d'exploitation sectoriel pour les neuf mois clos les 31 mars 2021 et 2022:

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 31 mars 2021			Pour l'exercice clos le 31 mars 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	4 988	20 613	25 601	32	1 665	1 697
Autres produits	-	2 365	2 365	-	2 135	2 135
Chiffre d'affaires externe et autres produits	4 988	22 978	27 966	32	3 800	3 832
Coût des revenus	(7 369)	(776)	(8 145)	-	(385)	(385)
Frais de recherche et développement	(3 025)	(27 979)	(31 004)	(2 878)	(26 601)	(29 479)
Frais administratifs et commerciaux	(4 118)	(4 660)	(8 779)	(3 216)	(6 063)	(9 279)
Autres produits et charges d'exploitation	(24)	80	56	43	21	65
Total charges d'exploitation	(14 536)	(33 336)	(47 872)	(6 050)	(33 028)	(39 078)
Résultat opérationnel	(9 548)	(10 358)	(19 907)	(6 019)	(29 228)	(35 247)
Résultat financier	(290)	4 851	4 561	(422)	912	490
Résultat net	(9 839)	(5 507)	(15 346)	(6 441)	(28 316)	(34 757)
Intérêts minoritaires	3 478	-	3 478	2 846	-	2 846
Résultat net, part du Groupe	(6 361)	(5 507)	(11 868)	(3 595)	(28 316)	(31 911)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	262	1 305	1 567	(11)	1 680	1 669
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(1 295)	323	(973)	342	636	979
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	(1 033)	1 628	595	332	2 316	2 648
Résultat net ajusté, part du Groupe	(7 394)	(3 879)	(11 273)	(3 263)	(26 000)	(29 263)
Amortissements et dépréciations	(604)	(3 186)	(3 791)	(708)	(4 934)	(5 641)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	268	6 332	6 601	363	581	945

Nous allouons la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions en fonction de la société dont le capital est concerné par ces attributions (plutôt qu'en fonction de la société liée à l'employé concerné par ces attributions), car nous considérons que ces instruments sont une compensation pour

l'implication dans la performance de la société. En pratique, toute la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions Collectis S.A. est maintenant enregistrée dans le secteur opérationnel Thérapeutique, même si des employés Calyxt, Inc. sont concernés par un plan d'attributions d'options de souscription d'actions.

Segment Thérapeutique

Le chiffre d'affaires externe et autres produits de notre segment Thérapeutique a diminué de 19,2 millions de dollars, passant de 23,0 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2021 à 3,8 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2022. Cette diminution est principalement due à la baisse de 19,0 millions de dollars des revenus des accords de collaboration telle que décrite dans la section « Chiffre d'affaires » et « Autres produits » du résultat des opérations du Groupe.

La baisse des charges d'exploitation de 0,3 millions de dollars, entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et les trois mois clos le 31 mars 2022, s'explique principalement par (i) la baisse du coût des biens vendus pour 0,4 million de dollars, (ii) des achats, charges externes et autres moins importants de 0,7 million de dollars, (iii) la baisse de 1,0 million de dollars des charges sociales liées à l'attribution de droits de souscription d'actions, partiellement compensée par (i) des salaires et traitements plus importants de 1,0 millions de dollars et (ii) une augmentation de 0,7 million de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a augmenté de 18,9 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le segment Thérapeutique a augmenté de 22,1 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et 2022.

Segment Plantes

Le chiffre d'affaires externe et autres produits de notre segment Plantes a diminué de 5,0 millions de dollars, passant de 5,0 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2021 à 0,0 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2022, principalement en raison de la mise en place du calendrier des flux de revenus du modèle commercial BioFactory par rapport aux ventes de produits à base de soja.

Le chiffre d'affaire externe et autres produits de notre segment Plantes ont diminué de 5,0 millions de dollars, passant de 5,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 à 0,0 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, en raison du calendrier des flux de revenus du modèle commercial de Calyxt pour sa technologie PlantSpring et BioFactory par rapport aux ventes de l'année précédente de produits à base de soja chez Calyxt. La baisse de 2022 résulte principalement d'une baisse des activités de Calyxt, qui a contribué à (i) une baisse du coût des marchandises vendues de 7,4 millions de dollars, (ii) une baisse de 2,3 millions de dollars des salaires et traitements du personnel, (iii) une baisse de 0,9 million de dollars des achats, charges externes et autres, (iv) une diminution de 0,1 million de dollars des autres produits et charges d'exploitation partiellement compensée par (i) une augmentation de 2,2 millions de de charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'expliquant essentiellement par l'impact favorable de 2021 lié à l'annulation de la rémunération sous forme d'actions du directeur général de Calyxt suite à son départ.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a diminué de 3,5 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et les trois mois clos le 31 mars 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le segment Plantes a diminué de 4,1 millions de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2021 et les trois mois clos le 31 mars 2022.

Liquidités et ressources en capital

Introduction

Depuis la création de la Société en 2000, nous avons subi des pertes et des déficits cumulés des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes au minimum durant les quelques années à venir. Nous prévoyons la poursuite de la hausse de nos charges de recherche et de développement et de nos frais administratifs et commerciaux ; en conséquence, nous aurons besoin pour financer nos activités de fonds supplémentaires que nous pourrions lever grâce à une combinaison d'émissions d'actions, de financements par endettement, de refinancement par d'autres tierces parties, d'accords de commercialisation et de distribution et autres collaborations, alliances stratégiques et accords de licence.

Depuis la création de la Société, nous avons financé nos activités essentiellement au travers de placements privés et publics de nos titres de participation, des revenus de subvention, des paiements reçus au titre des licences de propriété intellectuelle, des remboursements des créances de crédit d'impôt recherche et des paiements issus de nos contrats de licence avec Allogene et Servier.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007 et nos ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Gestion des liquidités

Au 31 mars 2022, nos actifs financiers courants ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 155,4 millions de dollars soit 154,9 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et des actifs financiers courants de 0,5 millions de dollars qui correspondent à la trésorerie bloquée à court terme. La trésorerie bloquée à long terme s'élève à 4,8 millions de dollars et est comptabilisée en autres actifs financiers non-courants.

Le surplus de trésorerie immédiatement disponible est investi conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une perspective de préservation des liquidités et du capital. Actuellement, nos trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes bancaires, des SICAV monétaires et des dépôts bancaires à terme, principalement en France. Au 31 mars 2022, 95 millions de dollars de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains ainsi que 0,5 millions de dollars de nos actifs financiers courants.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous synthétise les sources et les utilisations de notre trésorerie pour les neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2022 :

	Pour les trois mois clos le 31 mars,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(40 929)	(36 612)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	307	(982)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	9 790	7 677
Total	(30 832)	(29 916)
Ecarts de change sur trésorerie en devises	(2 859)	(852)

Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables aux paiements fournisseurs pour 13,8 millions de dollars, aux salaires et aux charges sociales pour 17,3 millions de dollars, pour 7,5 millions de dollars à d'autres paiements d'exploitation de Calyxt, partiellement compensés par 0,8 million de dollars de paiement de crédit d'impôt recherche, 0,6 million de dollars de revenus de licences de Collectis et 0,6 million de dollars de taxes et autres honoraires.

Pour les trois mois clos le 31 mars 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables aux paiements fournisseurs pour 17,3 millions de dollars, aux salaires et aux charges sociales pour 17,1 millions de dollars, pour 8,9 millions de dollars à d'autres paiements d'exploitation de Calyxt, partiellement compensés par 1,0 million de dollars de revenus de licences de Collectis, et 1,4 million de dollars de taxes et autres honoraires

Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 0,6 million de dollars, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes.

Pour les trois mois clos le 31 mars 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 8,2 millions de dollars, incluant notamment 1,8 million de dollars relatifs aux nouvelles installations de fabrication de matières premières de Collectis et aux bureaux de Paris, 6,1 millions de dollars pour les nouvelles installations de fabrication commerciale de Raleigh en Caroline du Nord, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes, compensés par 8,7 millions de dollars de variations d'actifs financiers courants.

Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement les levées d'options d'achat d'actions et de levée de fond de Calyxt au cours de la période pour 11,1 millions d'euros, partiellement compensé par le paiement sur les dettes locatives pour 3,3 millions de dollars ainsi que 0,1 million de dollars d'intérêts payés sur le prêt « PGE » avec notre propriétaire à New-York.

Pour les trois mois clos le 31 mars 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement l'encaissement par Collectis de 12,0 millions de dollars de produit des exercices d'options sur actions, partiellement compensé par le paiement sur les dettes locatives pour 2,2 millions de dollars

Besoins en capital d'exploitation.

Besoin en capital d'exploitation – Collectis S.A.

Notre consommation de trésorerie est entraînée par nos activités opérationnelles internes, ainsi que nos activités externalisées, y compris les dépenses des activités précliniques et les activités de fabrication et de transfert de technologie payables à nos fournisseurs CMO (« Contract Manufacturing Organization »), les coûts et les dépenses associées à nos essais cliniques, incluant les paiements aux centres de recherche clinique, les sociétés de recherche contractuelles CRO (« Contract Research Organization ») impliqués dans les essais cliniques et les tiers fournissant les services logistiques et de tests, ainsi que les coûts et dépenses liées aux constructions et à la mise en services de nos sites de fabrication internes. De plus, nous engageons des paiements annuels significatifs et des frais de redevances liés à nos accords de licence avec différentes parties, notamment l'Institut Pasteur (expiré en 2020), LifeTechnologies et l'Université du Minnesota. De par notre statut de société anonyme aux États-Unis, nous prévoyons également des charges substantielles, notamment les honoraires d'audit et juridiques, ainsi que les frais de conseil en matière de réglementation et de fiscalité afin de rester en conformité avec la réglementation de la bourse américaine et de la SEC.

À ce jour, nous n'avons pas généré de revenus provenant de la vente de produits thérapeutiques. En plus de notre trésorerie générée par les opérations (y compris les paiements au titre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos opérations principalement par le biais d'offres publiques et privées de nos titres de participation, des revenus de subventions, des paiements reçus en vertu de licences de propriété intellectuelle et des remboursements de crédits d'impôt recherche.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisons l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques inhérents au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de financements supplémentaires dans le cadre de la poursuite de nos activités, y compris pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour poursuivre d'autres activités de développement liées à d'autres produits candidats.

Sur la base de son plan d'exploitation actuel, Collectis, hors Calyxt, prévoit que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses comptes bloqués s'élevant à 143 millions de dollars au 31 Mars 2022 financeront ses opérations jusqu'au début de 2024.

Jusqu'à ce que nos produits génèrent un revenu suffisant, si jamais nous y parvenons, le financement d'une partie des futurs besoins de trésorerie par des prises de participations publiques ou privées ou l'émission d'emprunts est à prévoir. Des fonds supplémentaires peuvent ne pas être disponibles à des conditions raisonnables, voire ne pas l'être du tout. Si nous sommes incapables de lever des fonds supplémentaires en quantités suffisantes ou à des conditions acceptables pour nous, nous devons peut-être retarder considérablement, réduire ou arrêter le développement ou la commercialisation d'un ou plusieurs de nos candidats médicaments. Si nous levons des fonds supplémentaires par le biais de l'émission d'obligations ou d'actions, il pourrait en résulter une dilution pour nos actionnaires existants, une augmentation des obligations à paiement fixe et ces titres pourraient avoir des droits supérieurs à ceux de nos actions ordinaires. Si nous contractons des dettes, nous pourrions être assujettis à des clauses qui limiteraient nos opérations et pourraient ainsi nuire à notre compétitivité, telles que des restrictions de notre capacité à contracter de nouveaux emprunts, à acquérir, vendre ou accorder des droits de propriété intellectuelle et d'autres restrictions d'exploitation susceptibles de nuire à la conduite de nos affaires. Tous ces événements pourraient nuire considérablement à notre entreprise, à notre situation financière et à nos perspectives.

Nos estimations du temps durant lequel nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos activités constituent une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réalisés pourraient différer en fonction d'un certain nombre de facteurs. Cette estimation tient compte de nos prévisions de flux de trésorerie d'exploitation (y compris les paiements que nous prévoyons de recevoir en vertu de nos accords de collaboration) et du financement gouvernemental des programmes de recherche. Nous avons fondé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent se révéler fausses, et nous pourrions utiliser plus tôt que prévu nos ressources en capital disponibles. Nos besoins de financement futurs, à la fois à court et long termes, dépendront de nombreux facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments ;
- la capacité de produire nos produits en France et aux Etats-Unis ;
- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires ;
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique ;
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle ;
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement ;
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel ;
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments ;
- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes ;
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués ; et

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés négativement.

Besoins en capital d'exploitation.

Besoin en capital d'exploitation – Calyxt

Calyxt a subi des pertes depuis sa création et sa perte nette s'est élevée à 5,7 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2022, et elle a utilisé 6,4 millions de dollars de trésorerie pour les activités d'exploitation pour les trois mois clos le 31 mars 2022. Les principales sources de liquidités de Calyxt sont sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, avec des liquidités supplémentaires accessibles, sous réserve des conditions du marché et d'autres facteurs, y compris les limitations qui peuvent s'appliquer à Calyxt en vertu des réglementations applicables de la SEC, sur les marchés des capitaux, y compris le programme ATM de Calyxt.

Au 31 mars 2022, Calyxt disposait de 17,9 millions de dollars de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de trésorerie affectée. La trésorerie affectée de Calyxt est associée à ses contrats de location-financement d'équipements et s'élevait à 0,6 million de dollars au 31 mars 2022, avec un remboursement de 0,5 million de dollars prévu en décembre 2022. Les passifs courants étaient de 9,5 millions de dollars au 31 mars 2022.

Le 23 février 2022, Calyxt a émis 3 880 000 actions ordinaires, des bons de souscription préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires dans le cadre de l'offre. Au total, Calyxt a reçu un produit net de

10,0 millions de dollars, après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remises de souscription et d'autres frais d'offre estimés.

Calyxt a subi des pertes depuis sa création et prévoit qu'elle continuera à générer des pertes au cours des prochaines années. À plus long terme et jusqu'à ce que Calyxt puisse générer des flux de trésorerie suffisants pour répondre à ses besoins en fonds propres d'exploitation, Calyxt prévoit de financer une partie de ses futurs besoins de trésorerie par (i) les fonds en caisse, (ii) des activités de commercialisation, qui peuvent entraîner divers types de flux de revenus provenant (a) des futurs accords de développement de produits et des licences technologiques, y compris les paiements initiaux et d'étape, les frais de licence annuels et les redevances ; et (b) les ventes de produits de son système de production exclusif BioFactory ; (iii) un financement gouvernemental ou tiers, que Calyxt s'attend à voir plus facilement disponible si Collectis détenait moins de 50 % des actions ordinaires de Calyxt, (iv) des financements publics ou privés par capitaux propres ou par emprunt, ou (v) une combinaison de ce qui précède. Cependant, des capitaux supplémentaires peuvent ne pas être disponibles à des conditions raisonnables, voire pas du tout.

Par exemple, sur la base du flottant public de Calyxt, à compter de la date de dépôt de son rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Calyxt n'est autorisée à utiliser qu'une déclaration d'enregistrement "en attente", y compris l'enregistrement de déclaration en vertu de laquelle l'installation ATM de Calyxt est exploitée, sous réserve de l'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée les règles du « baby shelf ». Tant que le flottant public de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut pas vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son flottant public pendant 12 mois consécutifs conformément aux règles du « baby shelf ». Bien que d'autres structures de transaction publiques et privées devraient être disponibles, celles-ci peuvent nécessiter du temps et des coûts supplémentaires, peuvent imposer des restrictions opérationnelles à Calyxt et peuvent ne pas être disponibles à des conditions attractives.

La capacité de Calyxt à poursuivre ses activités dépendra de sa capacité à obtenir un financement public ou privé supplémentaire par capitaux propres ou par emprunt, à obtenir des subventions gouvernementales ou privées et d'autres types de financement similaires, à atteindre des gains d'efficacité opérationnelle supplémentaires, à réduire ou à contenir les dépenses et, en fin de compte, à générer des revenus. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée de Calyxt au 31 mars 2022, compte tenu de son intention de continuer à investir dans la croissance et la mise à l'échelle de son système de production BioFactory et de ses capacités AIML et du produit net de 10,0 millions de dollars de l'Offre de février 2022, et compte tenu des efforts supplémentaires pour réévaluer ses dépenses discrétionnaires, est suffisant pour financer ses opérations jusqu'au début de 2023.

La direction de Calyxt a conclu qu'il existe un doute substantiel quant à sa capacité à poursuivre son exploitation car elle prévoit qu'elle devra lever des capitaux supplémentaires pour soutenir ce plan d'affaires pendant une période de 12 mois ou plus à compter de la date de ce dépôt.

Si Calyxt n'est pas en mesure de lever des capitaux supplémentaires d'un montant suffisant ou à des conditions acceptables, la direction de Calyxt peut être tenue de mettre en œuvre diverses mesures de réduction des coûts et d'autres mesures axées sur la trésorerie pour gérer les liquidités et Calyxt peut devoir retarder, réduire ou cesser considérablement ses opérations, en partie ou en totalité. Si Calyxt lève des fonds supplémentaires par l'émission de titres de créance ou de capitaux propres supplémentaires, cela pourrait entraîner une dilution pour ses actionnaires existants et une augmentation des obligations de paiement fixes, et ces titres pourraient avoir des droits supérieurs à ceux des actions ordinaires de Calyxt, y compris ceux que nous propres. Chacun de ces événements pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux perspectives de Calyxt.

Engagements hors bilan

Au 31 mars 2022, nous n'avons pas d'engagement hors-bilan tels que définis par la SEC.

Article 3. Informations quantitatives et qualitatives relatives aux risques de marché

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 31 mars 2022.

Article 4 : Contrôles et procédures

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluons l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément à l'article 404 de la Loi Sarbanes- Oxley, au 31 décembre 2021 dans le 20F enregistré aux Etats-Unis.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de l'information financière de la société au cours des neuf mois clos le 31 mars 2022 qui ait eu une incidence importante ou qui soit raisonnablement susceptible d'affecter sensiblement le contrôle interne de l'information financière de la société.

Autres informations

Procédures judiciaires

Nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et poursuites relatives à nos activités. Nous ne sommes pas actuellement partie dans des procédures judiciaires qui, selon la direction du groupe, peuvent avoir un impact matériel négatif sur nos activités. Indépendamment du résultat, un litige peut avoir un impact négatif à cause des coûts liés à la défense de nos intérêts et d'indemnités à verser, du temps accordé par la direction au litige au lieu de nos activités, et à d'autres facteurs.

Facteurs de risque

À l'exception du facteur de risque supplémentaire divulgué dans notre rapport sur le formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 5 octobre 2021, il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Collectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.